



La lettre de la sénatrice

*Mercredi 16 juillet 2025
Lettre d'information bimensuelle n°82*

Mesdames, Messieurs,
Cher.e.s élu.e.s,

La proposition de budget présentée par le Premier Ministre en ce 15 Juillet chiffre à 44 milliards les économies à réaliser sur le budget 2026 avec pour objectif de ramener le déficit de l'Etat à 4,6 % en 2026, 4,1 % en 2027, 3,4 % en 2028 pour arriver à 2,8 % en 2029.

Si, selon ses dires, tout le monde doit participer à l'effort. Il est évident que pour les salariés et les retraités les annonces sont claires :

- Une année blanche pour toutes les prestations sociales dont les retraites ce qui signifie le gel sur le barème de 2025.
- Doublement à 100 euros de la franchise sur les médicaments.
- Deux jours fériés travaillés qui pourraient concerner le lundi de Pâques et le 8 Mai.
- Suppression de 3000 postes d'emplois publics.
- Non remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite à partir de 2027.

S'agissant des collectivités territoriales, elles devront à nouveau participer à hauteur de 5,3 milliards d'euros en 2026. Le DILICO (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités) sera reconduit et les dotations et subventions de l'Etat régulées. 300 millions d'euros seront accordés aux Départements les plus en difficultés.

1000 à 1500 emplois seront supprimés chez les opérateurs de l'État qui seront réorganisés.

Par contre, on peut regretter à juste titre le flou qui demeure sur l'effort demandé aux grandes entreprises, les niches fiscales et la participation des très hauts revenus. À n'en pas douter, le sujet fera débat au Parlement à la rentrée avec l'examen du projet de Loi de Finances 2026.

Cette lettre marque la pause estivale. Je vous donne rendez-vous cet été sur le terrain et à la rentrée pour reprendre cette communication qui vise à vous tenir régulièrement informé.e.s de l'actualité parlementaire et des interventions que je suis amenée à faire. Vous savez pouvoir compter sur mon engagement sincère.

Bel été à toutes et tous,

Marie-Claude VARAILLAS

SENAT

Soutien à nos gares en Dordogne : j'alerte le Gouvernement



Mardi 8 juillet, j'ai interpellé le Gouvernement sur les réductions d'horaires et les fermetures de guichets annoncées dans plusieurs gares de la Dordogne, lors d'une séance de questions orales.

À partir de 2026, les gares de Condat/Le Lardin, La Coquille, Les Eyzies et Terrasson pourraient disparaître. Celles de Bergerac et Saint-Astier verraient leurs guichets ouverts quelques heures à peine. Cette logique de

déshumanisation est déjà à l'œuvre à Sarlat, Le Buisson ou Lalinde. **Ces décisions pénalisent les usagers, notamment les plus vulnérables, et fragilisent le lien entre les territoires.**

J'ai également tiré la sonnette d'alarme sur l'état du réseau ferré national qui nécessitera 4,5 milliards d'euros par an dès 2028 pour éviter son effondrement. **Faute de financements, des milliers de kilomètres de voies pourraient être abandonnés au profit de lignes de car.** Je soutiens ici les propositions des syndicats et des usagers : une loi de programmation pour les infrastructures, la fin de la mise en concurrence inefficace, et le retour à une SNCF publique, unique et intégrée.

Le train du quotidien ne doit pas être réservé aux métropoles. C'est un droit pour tous. Aussi je resterai mobilisée pour défendre un service public ferroviaire accessible, humain et équitable en Dordogne et sur tout le territoire.

[Lire la vidéo de mon intervention](#)

NON, les agences d'État ne rapporteront pas plusieurs milliards d'euros d'économie



Comme un refrain déjà entendu, l'idée est revenue ces derniers mois d'examiner à travers une commission d'enquête les économies possibles en supprimant ou fusionnant les opérateurs de l'État (ADEME, ANRU, ARS, ANAH, ANCT, AGENCE BIO, AGENCE DU SPORT, ETC.).

Nous ne pouvons être dupes des tentatives visant à instrumentaliser ce rapport pour justifier de nouvelles coupes budgétaires qui ne rapporteraient finalement qu'environ 500 millions d'euros, bien loin des 3 milliards évoqués par le Ministre des Comptes Publics.

Disons le clairement : s'il est question de réinternaliser certaines missions, encore faut-il que l'Etat dispose aujourd'hui des moyens réels pour le faire sauf à perdre de la compétence et de l'ingénierie au service de nos communes.

Extrait d'une de mes interventions dans le cadre de la commission d'enquête sur la libre administration des collectivités

AUDIOVISUEL PUBLIC : passage en force au Sénat



Réforme de l'audiovisuel public

La réforme de l'audiovisuel est revenue au Sénat en seconde lecture après l'adoption d'une motion de rejet à l'Assemblée Nationale.

Cette réforme qui bouleverse à la fois le financement, la gouvernance et l'identité même du service public de l'information est de nature à porter un grave coup à l'indépendance de l'audiovisuel public et à son pouvoir d'investigation.

Ce vendredi 11 juillet, après une dizaine d'heures de discussion seulement, la Ministre Rachida DATI a décidé de passer en force en activant l'article 44-3 de la Constitution qui met un terme au débat et instaure le vote bloqué sur le texte. **Ce passage en force n'est pas seulement un déni de la démocratie,**

PPL visant à améliorer l'accès aux soins par la territorialisation et la formation



Le 18 juin 2025, le Sénat a adopté sans modification la proposition de loi visant à renforcer l'accès aux soins par la territorialisation et l'évolution de la formation. Déposée en octobre 2023 par le député Yannick Neuder (LR), désormais ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, ce texte vise à enrayer l'aggravation de la désertification médicale.

La réforme entend dépasser les limites du *numerus apertus* mis en place en 2019, qui désigne le nombre d'admis en deuxième année de médecine autour des capacités universitaires et des besoins sanitaires. Ce double critère, jugé trop contraint par les élus locaux a freiné la réponse aux urgences territoriales. Le texte propose donc d'inverser la logique : les besoins de santé deviennent prioritaires, les universités étant ensuite appelées à adapter leurs moyens.

Trois mesures structurantes sont prévues :

- Fixer les effectifs formés en fonction des besoins territoriaux pour mieux répartir les professionnels sur le territoire ;

- Permettre aux étudiants français en médecine partis à l'étranger de rejoindre plus facilement le cursus national ;
- Créer des passerelles accélérées pour les professionnels paramédicaux souhaitant exercer la médecine, comme les infirmiers ou les kinésithérapeutes.

Si le texte ne remet pas totalement en cause le *numerus apertus* ni ne prévoit de mesures pour démocratiser l'accès aux études de santé, il marque une avancée significative. Mon groupe CRCE-K a donc voté pour cette proposition, tout en soulignant la nécessité d'un engagement plus large de l'État : relancer l'attractivité des carrières médicales, garantir des stages de qualité et lutter contre les inégalités sociales dans l'accès aux formations.

Un pas vers la reconnaissance de la profession d'infirmier



À la suite du vote à l'Assemblée nationale le 10 juin, le Sénat a adopté le texte issu de la commission mixte paritaire (CMP) concernant la proposition de loi relative à la profession d'infirmier.

Attendu depuis de longtemps par la profession, ce texte marque une avancée significative dans la reconnaissance des compétences et des missions des 650 000 infirmières et infirmiers en France. Il vise à mieux structurer leur rôle au sein du système de santé par l'**accès direct** à certains soins infirmiers,

L'élargissement des compétences en matière de prescription, une **nouvelle définition du métier**, reconnaissant les missions sociales et indépendante du lieu ou du mode d'exercice et la **reconnaissance explicite de la science infirmière** et de la pratique avancée, notamment pour les spécialités IADE, IBODE et IPDE.

Cette réforme intervient dans un contexte marqué par le vieillissement de la population mais également une crise des vocations ; autant de facteurs qui compliquent l'accès aux soins sur le territoire. Pour mémoire, l'espérance de vie des infirmières est inférieure de sept ans à la moyenne nationale, et une infirmière sur cinq parts à la retraite en situation d'invalidité.

Avec mon groupe, nous avons voté pour ce texte issu de la CMP tout en soulignant qu'il est primordial que ce premier pas législatif s'accompagne de négociations sur les conditions de rémunération et la pénibilité de la profession, afin d'assurer une reconnaissance complète du travail essentiel réalisé par les infirmières au quotidien.

1^{er} mai - Vote contre la remise en cause de ce jour chômé



Jeudi 3 juillet, le Sénat a examiné une proposition de loi visant à faire travailler davantage de salarié·es le 1er mai. Portée par la majorité sénatoriale cette initiative fragilise un jour hautement symbolique, conquis de haute lutte, et affaiblit progressivement les droits des salarié·es.

Le 1er mai est le seul jour férié obligatoirement chômé et payé en France. Vouloir multiplier les dérogations, comme pour les commerces alimentaires, les fleuristes ou les établissements culturels, revient à banaliser ce jour qui

célèbre la fête des travailleuses et des travailleurs. Sous couvert de "volontariat", on cherche à introduire une logique de disponibilité permanente, y compris les jours les plus symboliques.

Avec nos collègues sénatrices et sénateurs socialistes et écologistes, nous nous sommes donc opposés fermement à cette proposition de loi car le 1er mai doit resté chômé et payé pour l'ensemble des salariés.

Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, en application de l'article 50-1 de la Constitution, sur la situation au Proche et Moyen-Orient



À la demande du Gouvernement, le Sénat organisait un débat mercredi 1er juin sur la situation au Proche et Moyen-Orient.

Notre présidente de groupe Cécile Cukierman a rappelé avec force que les frappes américaines en Iran, menées sans concertation, ne peuvent être saluées sans porter atteinte à notre souveraineté diplomatique et à notre crédibilité. Nous appelons à renouer avec une diplomatie non alignée, indépendante, exigeante sur le respect du droit et véritablement engagée pour la paix.

La France doit redevenir une voix juste, libre, au service des peuples.

Loi Duplomb : une proposition de loi à contre-courant



La proposition de loi qui vise à alléger certaines contraintes pour les agriculteurs, dite « loi Duplomb » a été adoptée en commission mixte paritaire malgré un rejet préalable à l'Assemblée nationale. Ce procédé soulève des questions sur la représentation démocratique. Curieux exercice démocratique que de confier à une Commission Mixte Paritaire le soin d'aboutir à un texte alors que les députés ont fait valoir une motion de rejet préalable.

Même si l'encadrement des compétences de l'ANSES concernant les produits phytosanitaires a été retiré, les principales mesures restent inchangées. Ce texte, surtout soutenu par la majorité sénatoriale, ne répond pas aux défis économiques majeurs que rencontrent les agriculteurs et en premier lieu le retour de la valeur ajoutée à la ferme, la baisse constante des cheptels et la perte de parts de marché à l'international.

Face à ces difficultés, la proposition ne propose pas de solutions adaptées pour assurer la pérennité des exploitations agricoles. Elle pourrait même accroître la défiance envers les normes et les institutions, sans véritablement régler les problèmes de fond.

Pour ces raisons, nous avons, avec mon groupe, voté contre ce texte qui ne semble pas aller dans le bon sens pour soutenir nos agriculteurs et une agriculture durable.

Visite de jeunes bergeracois au Sénat



J'ai eu le grand plaisir d'accueillir au Sénat, mardi 1er juillet, les jeunes élus du Conseil municipal de Bergerac, Cme-Cmj de la Ville de Bergerac, et des centres sociaux de la ville dans le cadre de leur projet « Engagement citoyen et politique ».

Avec leur regard à la fois attentif, émerveillé, plein de questions et d'envie de comprendre, les jeunes ont découvert le Palais du Luxembourg et nous avons pu échanger sur le rôle du Parlement et le mandat de sénatrice.

Je salue leur maturité, leur motivation, et l'encadrement bienveillant qui les accompagne depuis le début de ce projet. Ces moments de transmission et de dialogue sont essentiels pour faire vivre notre démocratie, dès le plus jeune âge. Merci à eux pour cette belle rencontre !

J'interroge le Gouvernement

- Soutien au comité national olympique et sportif français : [ici](#).
- Menace sur la production agricole biologique française : [ici](#).
- Pass' Sport : la pratique sportive des plus jeunes sacrifiée sur l'autel de l'austérité budgétaire : [ici](#).
- Suspension des revalorisations conventionnelles des masseurs-kinésithérapeutes : [ici](#).

CIRCONSCRIPTION

Défilé du 14 juillet



J'étais présente à la traditionnelle cérémonie du 14 Juillet à Périgueux, présidée par Madame La Préfète et en présence des élus, des autorités civiles et militaires.

Merci aux porte-drapeaux et à toutes celles et ceux venus assister au défilé des forces de sécurité et de protection civile.

Cérémonie et inauguration du sentier de la résistance Jean-Pierre Sautonie à Excideuil



A l'invitation de Madame La Maire d'Excideuil et en présence du Sous-préfet, d'élus, de l'ANACR et des habitants, nous avons inauguré le sentier de la Résistance du nom de Jean-Pierre SAUTONIE, ancien maire de ST JORY-LAS-BLOUX, décédé en 2022.

Plusieurs arrêts sur ce chemin rendant hommage à ceux qui par leur courage, comme Albert FAUVEL, furent décorés du titre de Justes parmi les Nations. Le parcours s'est achevé Place Camille BEDIN, ce député de Dordogne qui refusa de voter les pleins pouvoirs à PETAIN.

Déplacement dans la communauté de communes Isle Double Landais



Le 10 juillet, j'ai, avec mon collègue Serge Mérillou, rencontré les élus de la communauté de communes Isle Double Landais.

Depuis cinq ans, ces visites régulières nous permettent de rester connectés aux réalités de la Dordogne et d'être à l'écoute des besoins locaux.

Nous avons débuté la journée par la visite des nouveaux locaux de stockage et de distribution de l'entreprise CEVA à Montpon, spécialisée dans les produits pharmaceutiques vétérinaires. Cette entreprise française, présente dans 47 pays et qui exporte dans 110 pays, emploie une quarantaine de salariés à Montpon dans des locaux de 12 000 m², dont quatre anciens employés des Menuiseries Grégoire qui ont fermé en 2023.

La journée s'est achevée par un temps d'échange avec les élus sur de nombreux sujets qui préoccupent les maires : urbanisme, recettes des collectivités, écoles et accompagnement des élèves en difficulté, CCAS, dispositifs d'accompagnement des petites communes, opérateurs de l'État et pouvoirs du préfet.

Un grand merci à Jean-Paul Lotterie, président de la communauté de communes, et aux élus présents pour leur accueil et ces échanges de qualité.

Conférence des maires organisée par le SDE

Vendredi 27, je participais à la Conférence des Maires organisée par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne à Boulazac-Isle-Manoire.

Un temps de dialogue et de travail collectif, sous la présidence de Philippe DUCENE pour évoquer les orientations du Schéma Directeur des Énergie de la Dordogne et le développement des énergies renouvelables notamment le solaire photovoltaïque.

Comité local de cohésion territoriale

Le vendredi 20 juin 2025, à l'invitation de Madame la Préfète j'ai assisté à la réunion du Comité local de cohésion territoriale en présence de nombre élus locaux, services de l'État et partenaires institutionnels autour de deux enjeux structurants pour le territoire, la revitalisation des centralités et la territorialisation de la planification écologique.

Concernant la revitalisation des centres urbains et ruraux, un point d'étape a été présenté sur les programmes *Action Cœur de Ville*, *Petites Villes de Demain* et *Villages d'Avenir*, qui accompagnent les collectivités dans la redynamisation de leurs centres-bourgs. Plusieurs projets communaux ou intercommunaux ont été mis en lumière, dont la réhabilitation du quartier de la gare à Périgueux, les actions engagées à Belvès et la démarche portée par la commune de Faux-en-Périgord.

Cérémonie d'installation du commissaire général Charles Régis ALLEGRI



Nommé le 19 mai 2025 directeur interdépartemental de la police nationale de la Dordogne par le ministre de l'Intérieur, Monsieur ALLEGRI rejoint notre département. Il souhaite notamment faire de la sécurité routière une priorité alors que nous comptons au 30 juin, +13 % d'accidents corporels, +11 % de blessés, 20 décès et 854 permis suspendus depuis le début de l'année 2025.

J'ai participé à sa cérémonie d'installation en présence des autorités civiles et militaires, de Madame la préfète, d'élus et de citoyens.

De nouveaux équipements et aménagements à La Roche Chalais



Aux côtés du maire Jean-Michel Sautreau, de son équipe et de nombreux élus, nous inaugurons le 21 juin dernier :

- L'extension du centre de loisirs, dont les 15 places supplémentaires permettront d'accueillir de nouvelles familles rochechalaisiennes ;
- Le nouveau skate park, qui permet la pratique du sport dès le plus jeune âge ;
- Une place du Puits qui chante réhabilitée et végétalisée ;
- La sécurisation des cheminements sur la RD 730.
- Redonner de la vitalité aux centres-bourgs, renforcer les commerces, valoriser le patrimoine et embellir l'espace public sont autant d'actions rendues possibles par l'engagement des élus locaux et les synergies en matière de financement.

À l'occasion d'un débat au Sénat sur la ruralité, j'ai pu rappeler combien les élus locaux sont des acteurs essentiels de l'aménagement du territoire. Alors que de nouveaux efforts budgétaires sont envisagés, nous devons veiller à ne pas affaiblir les projets d'investissements et le développement des services publics qui redessinent l'avenir de nos communes, réduisent les inégalités et soutiennent notre économie.

Rzac-sur-l'Isle - Inauguration des nouvelles cours d'école



Jeudi 4 juillet, j'étais aux côtés de Jean Parvaud, maire de Razac-sur-l'Isle, et des élus pour inaugurer les travaux dans les cours de l'école maternelle et primaire.

Ce projet a permis de désimperméabiliser, verdir les espaces, installer des jeux pour les enfants et créer des îlots de fraîcheur.

Lors de mon intervention j'ai pu rappeler que face au dérèglement climatique, les maires sont en première ligne. Il est urgent de leur garantir les moyens d'agir avec des fonds dédiés vers la transition écologique à la hauteur de l'enjeu.

Ce sont dans les territoires que se construisent les solutions durables et solidaires. Bravo aux élus de Razac-sur-l'Isle et aux partenaires pour ce beau projet tourné vers l'avenir !

Inauguration de la nouvelle mairie de Brantôme-en-Périgord



Jeudi 4 juillet, avait lieu l'inauguration de la nouvelle mairie de Brantôme-en-Périgord, en présence de Madame la Maire Monique Ratinaud, de mon collègue Serge Mérillou, du Président du Département Germain Peiro, des élus locaux et des habitants.

Ce bâtiment moderne, proche du centre historique, regroupe mairie, police municipale et Espace France Services, offrant un accueil fonctionnel et accessible.

Construit avec des matériaux écologiques (bois, paille, chanvre, terre cuite, pierre), il illustre un engagement fort pour un développement durable. La requalification de la place du Champ de Foire complète cet ensemble.

Félicitations à Madame le Maire et à tous les acteurs pour cette belle réussite.

**Inaugurations à
Lanouaille**

**104e Félibrée à
Sarlat**



Le 4 juillet, à l'invitation de Monsieur Jean-Christophe BOULANGER, maire de la commune, j'ai eu l'honneur de participer au dévoilement d'une plaque en hommage à Jane et Jean Lataste, anciens maires, en présence de Madame Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, et de nombreux élus.

Jean Lataste, médecin puis maire et conseiller général, et son épouse Jane qui lui a succédé au poste de maire après son décès, ont marqué durablement la commune par leur engagement. On leur doit notamment la création d'un centre de vacances à Rouffiac, la mise en place du réseau d'assainissement du bourg, ainsi que l'aménagement de la zone artisanale des Landyssez. En reconnaissance de leur action, la place du champ de foire porte désormais leurs noms.

Nous avons également inauguré le nouveau bâtiment d'accueil de loisirs de l'école primaire ; un équipement destiné aux enfants, rendu possible grâce au soutien financier de la CAF et du Département de la Dordogne.



Ce dimanche 6 juillet, à l'invitation de Jean-Jacques De Peretti, maire de Sarlat et du Bournat, j'ai eu le plaisir de participer à la Félibrée de Sarlat aux côtés d'une délégation de députés arméniens.

Cette fête traditionnelle, qui met à l'honneur la langue et la culture occitanes, a offert un cadre chaleureux pour partager nos patrimoines respectifs et renforcer nos liens.

Entre danses, musiques et rencontres, cette journée fut une belle occasion de célébrer la diversité culturelle et l'amitié entre nos deux pays. Un grand merci aux bénévoles, à Lo Bornat Dau Perigord pour l'organisation réussie et aux participants qui ne ménagent pas leurs efforts chaque année pour rendre ce moment inoubliable.

Accueil d'une délégation de parlementaires arméniens en Dordogne et au Sénat



Les dimanche 6 et lundi 7 juillet, j'ai, avec mon collègue Serge MERILLOU accueilli une délégation de parlementaires arméniens, conduite par mon collègue sénateur Gilbert-Luc DEVINAZ, président du groupe d'amitié France-Arménie dont nous sommes tous les deux membres.

Cette visite, placée sous le signe du dialogue et de la solidarité entre nos deux pays, a été marquée par plusieurs temps forts. À Saint-Chamassy, nous avons rendu hommage au Vice-Amiral Louis Dartige du Fournet, qui sauva plus de 4 000 Arméniens lors du génocide de 1915, en présence de M. Roland DELMAS, maire de Saint-Chamassy, et de plusieurs représentants de l'Amicale des Arméniens du Périgord.

Un moment de mémoire et de recueillement qui s'est prolongé le 7 juillet au Domaine de Puybertie avec la dégustation de délicieuses spécialités de la Ferme, préparées par Madame Desmond que nous remercions, ainsi que son époux, pour leur accueil si chaleureux.

Au-delà du devoir de mémoire, cette rencontre a permis d'évoquer la situation actuelle en Arménie, confrontée à des menaces persistantes. Malgré l'acceptation de l'accord de paix proposé par Bakou, de nouvelles conditions imposées par l'Azerbaïdjan freinent toute avancée. Dans ce contexte, les soutiens de la France et de l'Union européenne restent indispensables pour faire émerger une paix juste et durable, fondée sur le respect de l'intégrité territoriale de l'Arménie et la libération des prisonniers politiques.

Liens utiles pour les élus :

[MUNICIPALES 2026 : les règles de communication et de financement de la campagne.](#)

[GRÊLE : le guide des aides post-grêle.](#)

**Dernières propositions de loi et de résolution
du groupe CRCE-K : [ici.](#)**

Marie-Claude Varaillas
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varaillas@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varaillas.

[Se désinscrire](#)

